

Questions orales

million et demi de Canadiens au chômage. J'ai bien insisté là-dessus. C'est pour cela que j'ai exhorté les Canadiens à poursuivre leur lutte contre l'inflation. Nous savons tous que si le taux d'inflation baisse, il y aura plus d'investissement et que, partant, il y aura plus d'emplois. Les faits le prouvent. J'ai donné les chiffres des quatre derniers mois et j'ai dit qu'un nombre record de nouveaux emplois avaient été créés au Canada pendant cette période. C'est parce que la reprise est amorcée et que les investisseurs commencent à se rendre compte qu'ils peuvent se préparer en vue d'un avenir plus prometteur. Cela crée des emplois et tend à réduire le nombre de chômeurs.

Mon message n'était pas très compliqué. Si je peux le simplifier pour aider le député, j'ai dit essentiellement que nous devons continuer à maintenir un faible taux d'inflation, comme nous l'avons fait depuis un an. C'est essentiellement ce que j'ai dit. Je mets le député au défi de trouver à redire à cette déclaration et de prétendre que nous devrions au contraire laisser le taux d'inflation augmenter et que cela aiderait les chômeurs de quelque façon.

LE POUVOIR D'ACHAT DES CONSOMMATEURS

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, je trouve sûrement à redire à cette déclaration. Comment le premier ministre et son gouvernement peuvent-ils espérer que le nombre d'emplois continuera à augmenter même si, d'après les chiffres du PNB pour le premier trimestre, le pouvoir d'achat réel des Canadiens continue à baisser? En réalité, il a baissé de 3.3 p. 100, tandis qu'il a augmenté de 2.7 p. 100 aux États-Unis. En outre, le taux de chômage aux États-Unis baissera bientôt au-dessous de 10 p. 100, tandis que, d'après le ministre des Finances, nous pouvons nous attendre à un taux de chômage supérieur à 10 p. 100 au Canada jusqu'à la fin des années 80. Comment pouvons-nous compter que le nombre d'emplois augmentera au Canada et comment le premier ministre peut-il offrir le moindre espoir aux chômeurs canadiens, puisque cela ne correspond pas à la réalité?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, premièrement, le député a cité les propos du ministre des Finances de travers. Deuxièmement, il a demandé comment je pouvais offrir le moindre espoir aux Canadiens. A mon avis, cette question dénote un certain parti pris. De ce côté-ci de la Chambre, nous croyons qu'il y a de l'espoir pour le Canada, mais les députés d'en face ne croient pas en l'espoir. C'est de là que vient toute la différence entre nos deux partis, et je n'arriverai jamais à convaincre les députés d'en face que le Canada peut, de fait, donner de l'espoir aux Canadiens.

● (1420)

L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE CHÔMEURS À LONG TERME

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Je voudrais croire le premier ministre sur parole. Je voudrais savoir quels espoirs je peux offrir aux chômeurs dont le nombre a augmenté de 262,000 depuis l'année dernière? En mai, nous avions 795,000 chômeurs à long terme, soit 260,000 de plus que l'année dernière. Le pouvoir d'achat réel ne cesse de diminuer.

Les Canadiens arriveront bientôt au bout de leurs économies. Où est la croissance de l'emploi dont parle le ministre? Où sont les espoirs dont il parle? Puisque le premier ministre est à la Chambre, je lui demande de voir la réalité en face.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le député se demande comment les consommateurs pourront continuer à dépenser et garder espoir si la situation est aussi mauvaise qu'il le dit. Il lui suffit d'étudier les chiffres. Le nombre de mises en chantier augmente. Même chose pour la création d'emplois. La demande des consommateurs a également repris. La production industrielle et les investissements sont en hausse. De toute évidence, . . .

M. Stewart: Les sondages d'opinion aussi.

M. Oberle: Mais votre cote est en baisse.

M. Trudeau: De toute évidence, madame le Président, la perfection n'est pas de ce monde.

M. Deans: Le chômage est en hausse, ainsi que les profits des banques.

M. Trudeau: Il y a toujours des signes négatifs, c'est une des réalités de la vie. La perfection n'est pas de ce monde. Néanmoins, il y a deux façons de voir la situation actuelle. On peut, d'une part, ne voir que les aspects négatifs et dire que notre pays est ruiné ou encore voir les aspects positifs et, s'ils sont plus nombreux, on peut donc nourrir quelques espoirs pour le Canada. Contrairement au parti d'en face, nous préférons cette façon de voir les choses.

Des voix: Bravo!

Mlle MacDonald: L'espoir renaîtra si vous partez.

Mme le Président: La parole est au député de Victoria.

M. McGrath: Madame le Président, je suis désolé. J'ai oublié de dire . . .

Mme le Président: A l'ordre. Je regrette, mais j'ai accordé la parole au député de Victoria.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LE CONTRAT DE CONSTRUCTION DE FRÉGATES DE PATROUILLE—LA DATE DE LA MISE EN CHANTIER

L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de la Défense nationale. Tout d'abord, je tiens à féliciter la compagnie St. John Shipbuilding, qui a bien mérité le marché de frégates qu'elle vient de se voir adjuger.

Des voix: Bravo!

M. McKinnon: Le programme initial prévoyait l'achèvement du premier navire dès 1985, et la livraison du sixième en 1989. Le gouvernement a mis trois ans pour réduire de deux à un le nombre des concurrents. Il annonce maintenant qu'il reporte à deux ans la mise en chantier. Le ministre pourrait-il nous dire si ce retard est dû à des difficultés de trésorerie de son ministère?